

EPLEFPA de la Baie du Mont Saint Michel

Saint Hilaire du Harcouët

Projet d'établissement

Anticiper demain



- Pour répondre aux enjeux de la société dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la citoyenneté
- Inscrire l'établissement dans un développement pérenne
- Etre un acteur soucieux de l'environnement
- Etre un établissement socialement responsable
- Etre un acteur du territoire connu et reconnu

2015 - 2018

Préambule

Installé au cœur du Sud Manche, l'EPL de la Baie du Mont Saint Michel est un établissement d'environ 300 apprenants, suivant les différentes voies de formation initiale, apprentissage et continue dans les domaines bovins, équin, maréchalerie ainsi qu'une filière générale et technologique.

Cet établissement, constitué de cinq centres (lycée, CFA, CFPPA, exploitation agricole et centre équestre) emploie environ 100 personnes.

1.1 Un établissement ancré dans son territoire

Grâce à ses deux filières de formation, bovine et équine, l'établissement est intégré dans son territoire.

En effet, selon un rapport du Conseil économique et social de Basse Normandie, l'activité équine constitue un secteur économique à part entière. Avec un cheptel de plus de 650 000 équidés, générant 7 500 emplois et un chiffre d'affaire annuel évalué à 600 Millions d'euros, la filière régionale occupe ainsi le premier rang national et l'une des premières places au niveau International.

Elle est porteuse de nombreux projets :

- Le pôle de compétitivité de la filière équine
- Le centre de promotion de l'élevage de Saint Lô
- Le centre de recherche de Dozulé
- L'évolution des sites des haras nationaux de Saint Lô et du Pin
- L'organisation des jeux équestres mondiaux en 2014

Cette place d'excellence de la filière équine de Basse Normandie, se décline en trois points :

- Une forte concentration d'élevages sur un territoire donné
- Des savoirs techniques, des compétences et des innovations
- Des infrastructures de qualité

La Manche « berceau du cheval »

Le cheval n'est pas simplement l'un des symboles d'excellence du département. C'est aussi un vecteur de développement économique.

La filière équine dans la manche (en quelques chiffres)¹

- 2 940 salariés : élevage, entraînement des chevaux de course, cavaliers, centres équestres et entreprises connexes (vétérinaires, maréchaux ferrants...)	- 77 000 hectares de surfaces agricoles valorisées
- 2 630 éleveurs (dont 45 % d'éleveurs chevaux de selle français)	- 6 860 licenciés à la fédération française d'équitation
- 28 650 équidés	- une centaine de centres équestres

D'une manière générale, les élevages de la Manche sont très nombreux mais ont un effectif moyen assez faible.

Il est à noter que dans 20 % des cas, l'élevage du cheval est associé à celui de bovins. Pour ces élevages associant bovins et équins, on peut schématiquement distinguer les éleveurs laitiers détenteurs de quelques poulinières Selle Français sur la partie ouest de la Basse Normandie, et

¹ Source : OER 2006. Conseil des chevaux de Basse Normandie

les éleveurs de chevaux de courses avec des bovins viande dans la partie est².

Dans le pays de la baie du Mont Saint Michel 93,2 % des exploitations agricoles professionnelles ont des bovins. 2 856 exploitations professionnelles sur 3 064 ont donc un cheptel bovin.

En 2005, on dénombre 747 000 bovins dont 247 000 vaches laitières dans le département de la Manche. On compte 13 220 exploitations avec une SAU³ moyenne de 60 hectares.

C'est pourquoi, l'établissement par ses filières bovines et équinnes, son atelier technologique hippique et son exploitation agricole jouit d'une situation privilégiée dans le territoire.

L'établissement est connu et reconnu au travers de ces différentes voies de formation, néanmoins il rencontre des difficultés financières importantes depuis plusieurs années. Cette situation particulière donne peu de souplesse et de marges pour des crédits pédagogiques, et les projets sont difficiles à financer sans apports extérieurs. De plus, cette situation entraîne des conditions de travail difficiles pour certains services de l'EPLEFPA.

1.2 Le Projet d'établissement

Le projet s'appuie sur un état des lieux des différentes actions menées et un bilan du projet d'établissement 2008 – 2013. Les acteurs ont recensé les forces et les faiblesses actuelles de l'établissement et aboutit à des propositions formulées au travers d'axes stratégiques de développement.

Dans un esprit de pragmatisme, nous avons choisi de nous limiter à cinq axes opérationnels regroupant nos missions essentielles : l'enseignement, la recherche, le rayonnement et le partenariat, et enfin la vie de l'EPLEFPA. Chaque axe regroupe des objectifs, eux-mêmes déclinés en actions qui nous semblent répondre aux problématiques soulevées.

² Données : typologie des éleveurs de chevaux de Basse-Normandie » : Institut de l'élevage – décembre 2008

³ SAU : Surface agricole utile

Axe 1 – Conforter et développer l'offre de formation

Objectifs et résultats attendus

- Développer la complémentarité de l'offre de formation entre le lycée, le CFA et le CFPPA
- Proposer une offre complète du CAPA à la licence Pro sur la filière cheval au sein de l'EPL
- Conforter la filière générale
- Dynamiser la filière bovine en s'appuyant sur le projet de spécialisation laitière de l'EA avec Robot traite
- Développer l'offre de formation du CFA/CFPPA
- Développer la dimension internationale
- S'inscrire dans des actions de recherche et d'expérimentation

Interactions avec les missions et ou projets spécifiques du Ministère

- Enseigner à produire autrement
- Chef de projet de partenariat : groupe de recherche appliqué en maréchalerie

Actions

- Mettre en place une nouvelle stratégie de communication (face book, newsletter...)
- Cibler les forums/salons « porteurs » et assurer une présence de qualité
- Poursuivre les actions de communication liées à la pédagogie : TNLA, PIC ...
- Déployer les formations courtes du CFPPA
- Poursuivre les actions de recherche et d'expérimentation
- **Créations**
 - licence Pro « Maintenance des systèmes automatisés en élevage
 - Technicien supérieur en maréchalerie
 - SIL maréchalerie courses
- **Projets**
 - Section européenne pour le Bac Pro CGEH
 - Etablir un partenariat avec le Lycée de Mortain sur la filière S
 - Formations courtes en élevage : vacher remplacement et robot....
 - Finaliser le projet « Movil App » pour les apprentis (coopération internationale)

Indicateurs

- Fréquentation de la page facebook établissement et site internet
- Newsletters mis en place (trimestrielle)
- Nombre d'actions de communication liées à la pédagogie
- Nombre de jours/an formations courtes
- Licence Pro « maintenance » et Technicien supérieur en maréchalerie, formations ouvertes septembre 2017
- Sil courses mises en place septembre 2017
- Nombre de conventions et/ou projets liés à la recherche et l'expérimentation
- Partenariat avec une école anglaise en maréchalerie finalisé
- Evolution des effectifs CFA, lycée et des heures stagiaires

Pilotage

- Conseil de l'éducation et de la formation

Pilote

- Pierre Grandin, formateur CFA/CFPPA

Axe 2 – Développer l'esprit EPL

Objectifs et résultats attendus

- Développer une politique des ressources humaines vertueuse
- Accompagner les personnels dans le changement
- Intégrer les personnes handicapées
- Valoriser les compétences
- Poursuivre les actions de convivialité
- Se sentir « bien » dans son établissement (communication interne)

Interactions avec les missions et ou projets spécifiques du Ministère

- Valeurs de la république
- Note de service SG/SRH/SDDPRS/2014-629 Prévention des RPS

Actions

- Evaluation des RPS en cours (plan d'action à élaborer au regard des résultats de l'évaluation)
- Accompagner et former lors d'un changement de méthodes de travail. Tutorat, PLF...
- Accueillir les nouveaux personnels, accompagner les agents dans le changement de poste. Tuilage, tutorat, livret d'accueil, visite des locaux, présentation du personnel....
- Favoriser l'accueil de personnes handicapées (personnels et apprenants). Action à travailler avec la CoHS.
- Développer et mettre en valeur les compétences de chacun. Accompagner les nouveaux arrivants, être tuteur, formateur de nouveaux logiciens
- Poursuivre les actions de convivialité
- Renforcer et développer les outils de communication (Planning des livraisons et travaux, signalétique de l'établissement, newsletter, livret d'accueil, plan pour se rendre à Lapenty...)

Indicateurs

- Nombre d'actions de convivialité
- Plan local de formation 2015/2016 établi et validé
- Plan d'action RPS établi et validé
- Outils d'accueil et de communication créés et mis en place

Pilotage

- Commission hygiène et sécurité
- Commission locale de formation

Pilote

- Nelly Lelo

Axe 3 – Conforter le développement des ateliers technologiques reflats du territoire Bas Normands

Objectifs et résultats attendus

- Renforcer la durabilité des ateliers technologiques en valorisant leur complémentarité et leur utilisation pédagogique
- Renforcer l'attractivité de l'établissement au travers de ses ateliers technologiques et de leurs actions et développer les relations avec les différents partenaires

Interactions avec les missions et ou projets spécifiques du Ministère

- Enseigner à produire autrement
- Chef de projet de partenariat : groupe de recherche appliquée en maréchalerie

Actions

- Proposer des animations basées sur la complémentarité des ateliers, lien entre les formations et le territoire.
- Maîtriser les charges liées aux ateliers par une mutualisation des ressources fourragères et une possible mutualisation des compétences.
- Renforcer l'échange et la communication entre les ateliers et la pédagogie.
- Réaliser un diagnostic agro environnemental des ateliers et proposer des solutions qui améliorent l'impact sur le territoire.
- Individualiser le parcours de formation des apprenants et mettre en situation de pratique.
- Communiquer sur les actions réalisées.

Indicateurs

- Nombre d'animations et/ou événements organisés
- Nombre de conventions de partenariat réalisées annuellement
- Maîtrise des charges des 3 ateliers
- Gestion des surfaces fourragères mise en place
- Planning des événements mis en place et suivi
- Nombre d'heures d'utilisation pédagogique
- Nombre de jours professionnels

Pilotage

- Conseils de l'ATH, EA et CFA/CFPPA

Pilote

- Isabelle HY

Axe 4 – Renforcer l'égalité des chances et la diversité

Objectifs et résultats attendus

- Faire évoluer les apprenants face :
- Aux obstacles liés au travail scolaire (manque de persévérance, abandon rapide face aux difficultés d'apprentissage, difficulté de concentration sur une longue période, notion de loisirs avant le travail...)
- A l'insertion dans le monde professionnel (monde équestre, monde agricole), primo-arrivants sans aucune connaissance technique et professionnelle, ni des réalités du métier, cumulées à un Bac Professionnel en 3 ans
- Aux relations avec l'autre (individualisation, société de consommation...)

Interactions avec les missions et ou projets spécifiques du Ministère

- Valeurs de la république
- Note de service DGER/SDPOFE/N2008-2108 sur l'accueil des élèves et étudiants en situation de handicap

Actions

- **1** Permettre l'adaptation de nos pratiques aux évolutions du public
- S'adapter aux évolutions
 - Former le personnel éducatif aux « Ados d'aujourd'hui »
 - Définir le rôle du professeur principal et du coordonnateur....
- Remédier aux difficultés cognitives
 - Former le personnel éducatif aux « dys »
 - Dégager une personne référente pour la mise en place et le suivi des accompagnements individualisés
 - Mise en lieu ressources....
- Préparer la poursuite d'études et l'insertion professionnelle
 - Actions sur les entrants, connaissances des métiers et des formations
 - Accompagnement vers l'insertion
 - Stages collectifs sur l'aide à l'insertion (CV, CIO....)
- **2** Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des apprenants
 - Education, autonomie, citoyenneté et vivre ensemble
 - Sensibilisation à la nutrition
 - Se protéger des écrans et réseaux sociaux
 - Travailler sur les discriminations
 - Travailler sur les rythmes scolaires

Indicateurs

- Nombre de jours de formation équipes pédagogiques et vie scolaire
- Nombre de décrochage
- Nombre d'apprenants repérés et aidés
- Taux de participation au temps banalisés
- Nombre d'actions menées
- Enquête de satisfaction
- Continuité des actions à long terme
- Nombre d'inscrits dans les actions de l'EPL

Pilotage

- Conseil de l'éducation et de la formation
- Commission hygiène et sécurité
- Conseil intérieur

Pilote

- Frédérique Lecarpentier

Axe 5 – Gestion financière de l'EPLEFPA

Objectifs et résultats attendus

- **4 phases**
- Redresser financièrement l'EPL (retour à l'équilibre)
- Réduire le déficit
- Restaurer le fonds de roulement
- Sécuriser le fonds de roulement et la trésorerie

Interactions avec les missions et ou projets spécifiques du Ministère

- Courrier DGER via DRAAF-SRFD : procédure de suivi pour les EPLEFPA en difficultés financières

Actions

- Poursuivre la mise en place d'outils de pilotage. Suivi des subventions, plan de trésorerie, comptabilité analytique...
- Mettre en place une organisation du travail efficace. Démarche qualité : finaliser les processus, procédures...
- Conforter et suivre un plan de retour à l'équilibre pluriannuel concerté et validé en CA, DRAAF et CRBN
- Informer les personnels annuellement sur les résultats financiers de l'EPLEFPA (réunion plénière, support papier)
- Mettre en place une politique de collecte de la taxe d'apprentissage plus agressive
- Mesurer et réduire le gaspillage, réflexion à mener avec les personnels et les apprenants
- Développer l'éco-consommation

Indicateurs

- Plan de retour à l'équilibre validé par la DRAAF, CRBN et CA
- Réunion plénière annuelle sur le suivi financier
- Procédures qualité et outils de pilotage finalisés et suivis
- Nombre d'actions éco-consommation mis en place
- Suivi TA
- Volume d'activités : location de locaux
- Suivi produits hébergement/restauration
- Suivi financier EA : lié au travaux de modernisation – livraison 2017

Pilotage

- Conseil d'administration

Pilote

- Candice Cozelin et Vincent Delarue

